

### TARIFS 2023-2024

#### Les cours avec abonnement mensuel :

Un cours par semaine sauf pendant les vacances scolaires :

- > Frais d'inscription : **40€/an**
- > Cours individuel 30 minutes par semaine : **59€/mois**
- > Cours individuel 1 heure par semaine : **96€/mois**
- > Cours 2 élèves 1 heure par semaine : **80€/mois**

#### Les stages

Uniquement pendant les vacances scolaires :

- > 3 cours de 30 minutes : **50€**
- > 4 cours de 30 minutes : **65€**
- > 3 cours individuels d'une heure : **85€**
- > 4 cours individuels d'une heure : **110€**
- > 5 cours individuels d'une heure : **140€**
- > 6 cours individuels d'une heure : **168€**

### FONCTIONNEMENT DES COURS

#### 1- Inscription

Les inscriptions sont possibles toute l'année sous réserve des places disponibles. L'inscription ou la réinscription d'un élève est prise en compte à réception du formulaire d'inscription à remplir en ligne depuis le site internet et du paiement des frais d'inscription annuelle. L'inscription suppose l'acceptation des règles de fonctionnement par l'élève ou par son représentant légal.

#### 2- Ouverture des cours

Les cours sont ouverts du lundi au vendredi de 9h à 20h et le samedi de 9h à 13h pendant toute la période scolaire. Les vacances scolaires sont consacrées aux stages et aux rattrapages éventuels des cours manqués.

#### 3- Le cours gratuit

Un cours d'essai gratuit et sans engagement est proposé à tout nouvel élève.

#### 4- Frais d'inscription

Ils comprennent entre autre la fourniture des différents supports pédagogiques et partitions. Ils couvrent une période de 12 mois à partir de la date d'inscription.

#### 5- Cours avec abonnement mensuel

Les cours ont lieu une fois par semaine sauf pendant les vacances d'automne, de Noël, de février et de printemps. Le jour et l'heure de cours est déterminé par le professeur et l'élève en fonction des créneaux disponibles.

#### 6- Annulation des cours, absences et rattrapages.

En cas d'absence d'un professeur, les cours sont automatiquement rattrapés.

En cas d'absence de l'élève sans que le professeur ne soit prévenu, le cours est perdu.

Pour les cours avec abonnement mensuel, en cas d'indisponibilité de l'élève et si celui-ci prévient de son absence, le rattrapage du cours est possible à sa demande mais reste à la libre appréciation du professeur. Néanmoins, le nombre de cours rattrapés sera au maximum de 2 cours pour chaque période entre 2 vacances scolaires. Les cours pourront être rattrapés pendant la même période ou pendant les vacances suivant la période. Ils ne pourront être reportés aux périodes suivantes.

Les cours ne sont ni remboursables, ni déductibles sauf si l'absence est de la responsabilité du professeur.

## Tarifs et fonctionnement des cours

### 7- Paiement des cours

Pour les cours avec abonnement mensuel, le paiement est à effectuer avant la fin du mois en cours, par chèque, espèces ou virement bancaire (un RIB sera fourni aux élèves ayant choisi ce mode de paiement). En cas d'arrêt des cours de l'élève avant la fin de la période déjà réglée, aucun remboursement ne peut être demandé.

Le paiement des stages est effectué lors de la première séance par chèque bancaire, espèces ou virement bancaire sur simple demande d'un RIB. En cas d'arrêt du stage par l'élève avant sa fin, aucun remboursement ne peut être demandé.

Une facture ou un devis peut être remis sur demande.

### 8- Tarifs

Les tarifs sont TTC, ils sont établis pour la période septembre à août et peuvent être modifiés à chaque rentrée de septembre. L'inscription de l'élève implique l'acceptation des tarifs en vigueur à la date de démarrage des cours, ceux-ci sont consultables et téléchargeables sur le site internet.

Le tarif est forfaitaire et fixe quel que soit le nombre de cours dans le mois (2 à 5 cours mensuels en fonction des jours fériés et des périodes de vacances scolaires). Aucun remboursement ou réduction du tarif ne pourra être exigé en cas d'absence de l'élève si celle-ci est de sa responsabilité.

### 9- Réductions tarifaires

En cas d'inscription de plusieurs élèves d'une même famille, les frais d'inscription ne sont à régler qu'une seule fois et chaque abonnement bénéficie de 5% de réduction.

### 10- Protection des données personnelles

L'EMEP s'engage à garder confidentielles toutes les données personnelles qui seront communiquées par les élèves.

### 11- Arrêt des cours – Résiliation de l'abonnement

L'élève peut mettre un terme à son abonnement à tout moment de l'année sur simple demande auprès du professeur. Néanmoins, chaque mois commencé est dû (Voir paragraphe 7).

L'école se réserve le droit de résilier l'abonnement de l'élève en cas d'absences répétées sans justification ou en cas de défaut de paiement. De même, l'absence de l'élève d'une durée supérieure à deux mois consécutifs ou cumulés, avec ou sans justification, peut entraîner l'annulation de l'abonnement.